

Recensement des primes communales en province de Namur

Attention!!! Ce tableau ne doit être consulté que comme une "base de données informatives". Les citoyens souhaitant voir de vérifier auprès de leur administration communale le montant et les conditions d'octroi de ces primes.

Commune	Code postal	Site internet communal	Primes disponibles	Montant	Service à contacter	Personnel de contact	Téléphone	Adresse mail	Date de prise de contact	Date de fin d'octroi	Remarques
1. Orléans	5555	www.orleans.be	Prime à la construction ou d'un logement neuf	1 200 €	Urbanisme	Isabelle HANNAERT	061 721 26 43	isabelle.hannaert@orleans.be	8/04/19		
2. Gedinne	5575	www.gedinne.be	Prime pour les panneaux solaires thermiques	250 €	Comptabilité	Madame CLARVAL	051 738 01 04	comptabilite@gedinne.be	26/04/19		Du lundi au vendredi de 8 à 12h, l'après-midi de 13 à 15h30, le samedi de 10 à 12h - fermé les mardis et jeudis après-midi.
3. Vresse-sur-Semois	5550	www.vresse-sur-semois.be	Prime à l'achat ou à la construction d'une première habitation	2000 € - 2500 € par enfant à charge	Urbanisme	Fabienne DUFERME Laurence LAMOTTE	051 721 04 12 051 96 58 30	fabienne.dufirme@vresse-sur-semois.be laurence.lamotte@vresse-sur-semois.be	8/04/19		
			Facilitation des aides	100% des montants (hors 4 ans)							
			Installation de panneaux solaires thermiques	125 € la prime Région autonome							
			Création de gîtes	10% de la prime du Commissariat général au Tourisme (max. 750 € par logement ou 250 € par chambre d'hôte)							